



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Courrier 78

novembre 2015

LA CFDT A D'AUTRES CHATS A FOUETTER !

Mesdames, Messieurs de la CNT Poste 78, contrairement à ce que vous pensez et écrivez, la CFDT ne vient pas de découvrir que La Poste ne tenait pas systématiquement ses engagements, sinon dans cette entreprise les syndicats, vous y compris n'existeraient plus. Par contre, en lisant votre tract "Coup de Griffes" d'octobre 2015 nous avons découvert que vous racontiez beaucoup d'âneries !

Pourriez-vous préciser pour quel accord local signé par la CFDT avons-nous donc pleurniché ?

Sartrouville PDC ? Pas signé par la CFDT ; un préavis de grève a même été déposé par notre organisation au moment de la réorganisation.

Saint Germain PDC ? Nous n'avons pas non plus signé, et nous continuons à intervenir régulièrement auprès de la Direction de cet établissement et de la DSCC 78 pour améliorer la situation actuelle.

Il faudrait avoir les bonnes informations et écrire la vérité aux agents. C'est la base du syndicalisme !

Vous pouvez donc être rassurés, nous n'allons pas nous « casser la figure à force de faire le grand écart »

Sachant que nous avons toujours été clairs vis-à-vis des agents. La CFDT n'est pas opposée à l'horaire "mixte" qui peut convenir à certains agents par rapport à leurs contraintes personnelles. Pourquoi irions-nous à l'encontre de leur souhait ? Ce que nous contestons c'est son imposition.

Nous avons d'ailleurs été la seule Organisation Syndicale à intervenir à Le Perray PDC contre l'obligation de la "mixte" pour l'ensemble du site.

Il est tout de même cocasse, dans un même tract, d'appeler à une mobilisation générale, illustrée par le préavis commun du 23 septembre 2015 et de s'en prendre aux autres syndicats... Pourquoi ce grand écart ?

Mais on vous le dit « gardez votre énergie pour votre revendicatif et sortez un tract ' spécial rentrée ' en septembre...et non au mois d'octobre ».

